

Réforme de la fonction publique: les agents n'en veulent toujours pas

PAR MATHILDE GOANEC
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 10 MAI 2019



Unité syndicale dans les cortèges du 9 mai contre la réforme de la fonction publique. © Reuters

À l'appel de tous leurs syndicats, les agents ont défilé contre la réforme de la fonction publique, jeudi 9 mai. Ils dénoncent une attaque en règle contre les services publics et une précarisation du personnel. Pas de quoi faire chanceler le gouvernement.

Comme il y a un an, presque jour pour jour, la loi réformant la fonction publique a réuni dans la rue tous les syndicats, sans exception. Tous contre le texte, mais avec des nuances dans l'opposition. Le secrétaire national de la CFDT, Laurent Berger, qui assume ne plus guère croire aux vertus de la manifestation, était bien présent à Paris le 9 mai 2019, aux côtés de ses homologues de la CGT, FO, Solidaires ou de la FSU. Mais, comme l'Unsa, il plaide pour un « aménagement » du texte, quand la majorité de ses homologues sont pour le retrait.

Le texte sera examiné dès lundi prochain en séance publique.



Unité syndicale dans les cortèges du 9 mai contre la réforme de la fonction publique. © Reuters

Un peu partout en France, des milliers de fonctionnaires ou agents du service public ont répondu à l'appel et fait grève, avec des taux importants dans les écoles primaires, les cantines ou encore dans certains équipements culturels, selon le ministère de l'intérieur. Dans les défilés, environ 110 000 manifestants selon le gouvernement, plus du double pour la CGT.

Le mouvement des soignants aux urgences, ainsi que la mobilisation des enseignants contre la loi Blanquer (**qui arrive, elle, au Sénat**), a contribué à gonfler les troupes.

Les trois versants de la fonction publique (État, hospitalière ou territoriale) sont concernés par la réforme, qui prévoit notamment un recours accru aux contractuels partout, au détriment du statut, un accroissement de la rémunération au mérite, et de nouveaux dispositifs de départ pour les fonctionnaires (**lire ici notre analyse du texte**).

« Stop, demande de son côté Yves Veyrier, pour Force ouvrière, *il faut que le gouvernement remballe son projet de loi. On a actuellement 20 % de contractuels dans nos services, c'est déjà trop. À force, on va aller vers un système à l'américaine, où à chaque changement de président, l'administration va valser en fonction des intérêts des uns et des autres.* »

Philippe Martinez, en tête du défilé parisien, savoure l'ironie du moment : « *Le gouvernement dit qu'il faut écouter les syndicats, mais quand ils sont unanimes pour dire qu'une réforme est mauvaise et dangereuse pour les usagers, il se bouche les oreilles* », en

référence au « *changement de méthode* » promis il y a trois jours par le premier ministre, devant les représentants des salariés et du patronat.

Olivier Dussopt, à la manœuvre au gouvernement pour défendre le projet de loi, estime que les mots d'ordre des organisations syndicales ont été entendus. « *Les syndicats ont peur mais cette réforme va se traduire par des droits en plus sur de nombreux sujets, a expliqué le secrétaire d'État à Mediapart. Ils étaient vent debout contre les suppressions de postes, mais le président de la République s'est exprimé dans un sens qui devrait leur convenir.* »

Emmanuel Macron, dans son allocution du 25 avril, s'est effectivement dit prêt à abandonner l'objectif de 120 000 suppressions de postes, si ce n'était « *pas tenable* ». Le gouvernement a aussi donné son feu vert à un amendement prévoyant une prime de précarité pour les contrats à durée déterminée, comme cela se pratique dans le privé, mais seulement pour les contrats de moins d'un an.

« *Après un an de réunions, si ce sont les seules concessions, cela ne va pas suffire*, prévient Gaëlle Martinez, déléguée générale de Solidaires Fonction publique. *Nous ne voulons pas une prime, nous voulons la titularisation des agents !* » La syndicaliste relève comme beaucoup des déclarations contradictoires, **comme celles du ministre du budget Gérard Darmanin**, qui a sérieusement écorné l'annonce présidentielle, en rappelant le cadrage budgétaire serré que s'est fixé l'exécutif depuis le début du mandat.

Mylène Jacquot, à la CFDT, n'oublie pas d'autres gros points noirs du texte, comme l'affaiblissement des instances de représentation des agents, ou ce fameux contrat « de mission », qui s'achèverait au bon vouloir de l'employeur public, sur une durée maximale de six ans. Et si Olivier Dussopt assure que le contrôle des allers-retours entre le service public et le privé vont être renforcés avec notamment **la fusion de la Commission de déontologie des fonctionnaires avec la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)**, le secrétaire d'État n'a pas renoncé pour autant à un recours accru aux

contractuels sur des postes de direction, avec le risque potentiel de conflits d'intérêts, comme le craignent les agents du service public.

Dans la manifestation parisienne, très calme, des assistants sociaux syndiqués à la CFDT regrettent la position « *gentiment fâchée* » de leur secrétaire général, Laurent Berger, vis-à-vis de la réforme, et l'ambiance « *trop sympathique* » du cortège. « *On a un peu l'impression d'être à un enterrement...* » glisse Jean-François. Il est vrai que l'ambiance tranche avec les mobilisations chahutées de ces derniers mois. Il y a une semaine, les services d'ordre de la CGT, de Solidaires et de FO **se sont même fait charger par les forces de l'ordre**, dans un déluge de gaz lacrymogènes.

Jean-François et sa collègue Murielle en ont pourtant gros sur le cœur : « *Nous avons pris un engagement, vis-à-vis du public, on essaye que tout ne pète pas dans les quartiers populaires par exemple, mais ce travail n'est pas reconnu, les heures passées à faire de l'accompagnement ne rentrent pas dans les cases comptables des gestionnaires !* »

Rachid et Medhi, l'un contractuel, l'autre titulaire dans une collectivité d'Île-de-France, eux aussi syndiqués à la CFDT, confessent qu'ils ont eu du mal à mobiliser leurs collègues, malgré des constats partagés sur la dégradation des conditions de travail. « *Nous avons tracté, alerté, mais les gens ont l'impression que tout est déjà sur des rails, et que ça ne sert à rien.* »

Rachid est précaire depuis 2012, et espère passer en contrat à durée indéterminée (CDI) prochainement. « *CDI ou titulaire, le statut est tellement fragilisé que ça ne fait plus une grande différence...* » « *Il y a beaucoup de résignation chez les agents, la mobilisation ne suit pas vraiment* », confirme un haut responsable de la CFDT, qui craint aussi des députés dépassés par l'enjeu : « *Discuter avec les parlementaires est très difficile. Sur les agents de la fonction publique, on ne va pas souvent plus loin que des propos de comptoir.* »

Les plus mobilisés dans la manifestation parisienne sont sans conteste les enseignants, et les soignants. Les urgentistes parisiens, **engagés dans un mouvement**

de grève depuis la mi-mars, défilent en blouse blanche, le plus souvent loin des ballons syndicaux, en tête de cortège. « *Il y a un début de communication avec la direction, raconte une infirmière de l'hôpital Necker, sur les salaires, les effectifs, la sécurité des collègues. Mais pour le moment, rien de concret, donc on continue. Plus que jamais...* »



Les enseignants, mobilisés aussi contre la loi Blanquer. © MG

L'obligation de service minimum à l'hôpital complique néanmoins la donne, confirme Nicolas Laadj, chez Sud Santé. « *La capacité de nuisance est limitée, mais le mouvement des urgences est bien organisé et s'étend hors de Paris.* » Pour le syndicaliste, tous les services de l'hôpital sont concernés par le projet de loi de réforme de la fonction publique : « *Nous avons déjà un taux très élevé de contractuels, et ça pourrait même toucher les plus hauts postes. Dans cette loi, tout est possible puisque le gouvernement a choisi encore une fois de légiférer par ordonnances.* »

Tout devant également, les professeurs des écoles, et les enseignants du collègue ou du lycée, y compris professionnel, qui aura droit lui aussi à sa réforme spécifique (*lire ici notre article sur le risque de relégation des élèves*). Chaque groupe de

manifestants, rejoint par des parents d'élèves, annonce le nom de son établissement à la peinture sur des draps blancs. Plus tôt dans la matinée, une assemblée générale a réuni à la Bourse du travail à Paris une partie des écoles primaires mobilisées dans la capitale, et nombre d'entre elles ont prévu de reconduire la grève dans les prochains jours.

« *Il s'agit de collègues qui travaillent le plus souvent dans des quartiers difficiles et qui sont attachés à leur mission, ils savent que leur absence pénalisera doublement les élèves, c'est le signe d'un engagement énorme,* insiste un syndicaliste de la CNT du XVIII^e arrondissement. *La plupart des familles ne râlent pas, alors même que nous ne sommes pas dans un cadre classique, avec des parents d'élèves très politisés.* » Cet enseignant concède que le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer semble chercher l'apaisement, en ayant notamment renoncé à rattacher les directeurs et directrices du primaire aux établissements du second degré, mais ne croit guère à une véritable inflexion.

« *En cédant là-dessus, il cherche à désolidariser les directeurs du mouvement.* » Même jugement sur la promesse de ne pas excéder les vingt-quatre élèves par classe jusqu'en CE1 : « *C'est de l'esbroufe, avec quels moyens ?* » Les ministres, de l'éducation nationale ou de la fonction publique, sont prévenus : les syndicats ont appelé à de nouvelles journées de grève et d'actions.

Boîte noire

Les propos d'Olivier Dussopt ont été recueillis par Ellen Salvi.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.